

BOURG DE PÉAGE

N°116 NOVEMBRE 2025

MAGAZINE



bourgdepage.com

ACTUALITÉS

La Parisière se modernise

PORTRAIT

Océane et Hugo-Mael nagent pour l'espoir

ANIMATIONS

Bientôt les illuminations !



12^e permanence d'accueil dans les locaux de France Services et du CCAS : l'association drômoise de l'**UFC Que choisir**, spécialisée dans le conseil et la défense des consommateurs, tient désormais une permanence péageoise, les 1^{er} et 3^e jeudis du mois.



1 semaine entière



d'animations, de joie et de partage pour célébrer l'avancée en âge avec la "**Semaine bleue**" (7-11 octobre). Nos seniors ont vécu une édition 2025 des plus réussies, marquée par des temps forts comme le **traditionnel repas dansant** et un **spectacle cabaret** haut en couleur.



20 familles des rues Mazelier et Mazagran ont décidé de **végétaliser leur quartier**. L'opération "**Plante ta rue**" leur a permis de bénéficier d'un plant offert pour agrémenter l'espace public au pied de leur habitation. Charge à eux d'en prendre soin pour que nous puissions tous arpenter des rues plus végétalisées (plus d'infos sur bourgdepeage.com).



125 nouvelles familles ont fait le choix de s'installer sur notre commune, ces derniers mois. Elles ont été accueillies, comme de tradition, lors d'une cérémonie à leur attention, en préambule du **Forum des Associations** (6 septembre). **Bienvenue aux nouveaux Péageois !**



9h : début du **marché du jeudi matin**

que vous retrouvez désormais sur la petite esplanade piétonne au bas de la Place de Delay d'Agier. Un marché qui ne demande pas mieux que de se développer, dans un cadre propice et rénové.



#insolite

Courant septembre, une petite tortue d'Hermann qui errait dans Bourg de Péage a été recueillie par la police municipale. Il s'agit d'une **espèce protégée** et sa détention est soumise à une réglementation stricte. N'étant ni pucée ni déclarée, cette petite aventurière a finalement pu être accueillie au zoo d'Upie. Renseignez-vous avant d'adopter une espèce protégée...

LE MOT DU MAIRE

À l'approche des élections municipales qui auront lieu en mars prochain, le Maire a décidé de suspendre son éditorial afin de préserver la fonction strictement informative du magazine, d'éviter toute interprétation politique des contenus et de garantir la parfaite égalité de traitement entre les futurs candidats.



BOURG DE PÉAGE MAGAZINE

Rue du Docteur Eynard - 26300 BOURG -DE-PÉAGE • 04 75 72 74 00 • Tirage : 6 200 exemplaires • **Diffusion gratuite** • Directeur de la publication : **Nathalie Nieson** • Rédactrice en chef : **Audrey Barnier** • Rédaction et photos : **A. Barnier** • Crédits photos (hors mentions) : Ville de Bourg de Péage, iStock • Création - mise en page : **Pagina Communication** • Impression : **Impressions modernes** - Papier Cocoon silk, fabriqué à partir de fibres 100 % recyclées. • Merci à Jérôme, Jean-Patrick et Davy (service propreté urbaine) pour leur contribution aux photos du dossier.



2026

VOUS FAITES QUOI LE 18 JANVIER ?

Depuis plusieurs années, la **cérémonie des vœux** est programmée un dimanche. De quoi passer un moment convivial, en toute tranquillité, sans être bousculé par les activités de la semaine. On assure même la garde de vos enfants (à partir de 3 ans) par les animateurs périscolaires. ■

🕒 Dimanche 18 janvier (11h)
Complexe sportif Vercors



BOIS DES NAIX FERMÉ EN DÉCEMBRE

Vous en avez l'habitude : votre Bois des Naix ferme au public quelques semaines dans l'hiver pour procéder, en toute sécurité, aux différents travaux d'entretien : élagage des branches (au-dessus des chemins), abattage d'arbres morts, nettoyage et reprise des chemins, contrôle des structures (pontons, barrières, portails, jeux), etc.

Habituellement programmée dès les tous premiers jours de janvier, cette opération est avancée d'un mois, pour des questions d'organisation. Notez donc que le Bois des Naix se refera une beauté **du 1^{er} au 19 décembre 2025**, période pendant laquelle vous ne pourrez pas arpenter ses chemins. ■

🕒 Réouverture le **samedi 20 décembre**
9h-17h30, tous les jours (jusqu'au 31 mars)

VRAI OU FAUX ?

Mon permis de conduire "rose cartonné" est encore valable

C'est VRAI, mais plus pour très longtemps : l'ancien modèle de permis de conduire rose pliant (3 volets) reste valable jusqu'en janvier 2033. Vous pouvez d'ores et déjà demander son remplacement par le **nouveau au format carte de crédit**. Ce dernier a une durée de validité de 15 ans.

La démarche est gratuite et se fait en ligne. Scannez votre pièce

d'identité, un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois), une photo d'identité, ainsi que l'ancien permis. Rendez-vous sur le site **www.ants.gouv.fr**, créez votre compte et laissez-vous guider en complétant les différentes rubriques. Une fois la démarche achevée et votre dossier instruit, vous recevrez votre nouveau permis de conduire directement à domicile. ■



➔ Besoin d'aide pour vous faire accompagner dans cette démarche ? **Prenez rendez-vous avec un agent de France Services** (88, Grand'rue Jean Jaurès 04 75 72 86 50)



Les festivités de fin d'année arrivent à grands pas. Bourg de Péage passe bientôt en "mode Noël" et retrouve son âme d'enfant, avec son lot d'animations et de surprises pour tous.

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

17h30 / Lancement des illuminations et déambulation de lumières

Rendez-vous place Jean Monin pour le lancement des illuminations et le départ de la déambulation lumineuse jusqu'à la place de Delay d'Agier. Animations gratuites avec décompte des illuminations, déambulation en musique, lettre au Père Noël, selfies, décors 3D, goûter et boissons chaudes



DIMANCHE 7

10h-18h / Marché de Noël de l'association les Petits Curie - Parc Mossant

4^e édition de ce marché avec plus d'une quarantaine d'exposants (artisans, créateurs et commerçants) et des animations en tous genres (jeux, maquillage, visite du père Noël, vente de sapin, etc.).

DIMANCHE 14

17h / Concert de Noël par l'ensemble vocal "Au fil des voix" - Église (entrée libre)

DIMANCHE 21

10h / Cinéma ZOOTOPIE 2

La Ville organise une séance de cinéma au Ciné Planète (Romans sur Isère) au tarif unique de 2€ la place pour les Péageois (à partir de 5 ans). ■

+ d'infos

Achat des places du 1^{er} au 12 décembre uniquement, à la Maison des Associations, de 13h30 à 17h30 (jusqu'à 19h les mardis 2 et 9 décembre).

Avec pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, livret de famille / Paiement chèque ou espèces / 2 places max. par adulte / Nombre de places limité



ÉCHOS TRAVAUX



Rues Buffet, Matisse et Van Gogh (Bayannins)

Réfection des réseaux d'eaux usées et pluviales (ainsi que des branchements) par *Valence Romans Agglo* / Circulation interdite pendant les travaux, accès riverains maintenus avant 7h30 et après 17h / De fin novembre à janvier 2026 (par phases, en fonction des rues)

Rue St Exupéry

Réfection du réseau d'eau potable ainsi que des branchements par *Valence Romans Agglo* / Circulation interdite pendant les travaux, accès riverains maintenus avant 7h30 et après 17h / Coupure d'eau ½ journée en novembre (riverains concernés informés 48h avant par avis dans les boîtes aux lettres) / Jusqu'à fin décembre

Place de Delay d'Agier

Plantation des massifs d'espaces verts (arbres, arbustes et vivaces) / Novembre-décembre

RD538 - Route d'Alixan

Réfection du revêtement de la chaussée par le *Département de la Drôme* / Circulation interdite pendant les travaux, de 8h30 à 17h30 (déviation par les routes de campagne) / Décembre

+ d'infos

Centre Technique Municipal
☎ 04 75 05 89 80





Depuis la pandémie de COVID19 et les périodes de confinement, la présidente du CCAS et l'élue en charge des seniors appellent régulièrement tous les + de 63 ans de la commune, notamment le jour de leur anniversaire, dans un esprit de bienveillance, pour **renforcer le lien social et détecter les situations d'isolement ou de besoin**. Nous vous rappelons que si vous ne souhaitez pas être contacté, vous pouvez le faire savoir à tout moment, auprès du CCAS de la commune.

→ CCAS (88, Grand'rue Jean Jaurès)
☎ 04 75 72 74 74



BELLE EST LA NUIT

Mise en place en janvier 2023, l'extinction de l'éclairage public aux heures les moins circulées de la nuit se simplifie et s'harmonise entre les différentes communes du territoire. *Valence Romans Agglo* devrait procéder avant la fin de l'année à une modification des horaires. Sur tout le territoire péageois (centre-ville, zones pavillonnaires et campagne), hiver comme été, l'éclairage public sera prochainement éteint :

→ 🕒 **En semaine**, de minuit à 5h30
Le week-end, de 1h à 5h30 du matin

En revanche, comme précédemment, **resteront tout de même éclairés les principaux axes de circulation** (Grand'rue Jean Jaurès, boulevard Alpes-Provence, av. Antonin Vallon, av. du Général de Gaulle, etc.). À cette liste s'ajouteront également les quais de l'Isère (nouveau).



TOUS AU "PESTACLE" !

Après la Comédie de Valence l'année dernière, Bourg de Péage accueille fin novembre la compagnie drômoise *À travers Ciel* et son spectacle tout public "Éclosion", une création poétique et délicate, **un "seule en scène" entre danse, théâtre et clown**. À voir en famille, à partir de 5 ans. Et c'est 100 % gratuit ! ■

→ 🕒 Mercredi 26 novembre (17h) – Maison des Associations

→ ⓘ Spectacle tout public (45 min.) Gratuit



**4 AGENTS
DÉDIÉS**

**2 400 M³
DE DÉPÔTS
SAUVAGES
par an**

**300 KG
COLLECTÉS
chaque jour
par la balayeuse**

**150
CORBEILLES
PUBLIQUES**



DOSSIER

MISSION PROPRETÉ URBAINE

Notre cadre de vie tient à la qualité du travail des agents municipaux dédiés à la propreté urbaine qui œuvrent quotidiennement à l'entretien de nos espaces publics : balayage des rues et trottoirs, vidage des corbeilles urbaines, entretien des aires de jeux, nettoyage des sanitaires publics, etc. Sans eux et leurs interventions quotidiennes, notre environnement ne serait pas ce qu'il est. Un travail indispensable mais bien souvent invisible. *Bourg de Péage Magazine* met en lumière ces agents de l'ombre. Tous les jours, ils prennent soin de nos rues :
à nous de faire le reste !



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE NOTRE CADRE DE VIE

Vous vous en doutez, le nettoyage des rues ne se fait pas tout seul : c'est le domaine du **service propreté urbaine**. Une équipe composée de 4 agents, dédiée intégralement à l'entretien de nos espaces publics.

Pour les rues et les trottoirs, Bourg de Péage dispose d'une **balayeuse** qui sillonne 6 jours sur 7 les voies péageoises. Papiers, feuilles mortes, salissures, etc. : avec son petit gabarit, ses brosses et ses jets d'eau, la balayeuse passe (presque) partout. Un second agent assiste le conducteur de l'engin avec une souffleuse, permettant ainsi de rabattre tous les déchets pour que la balayeuse puisse plus efficacement les ramasser. Toutes les rues sont ainsi régulièrement nettoyées, en fonction du besoin.

Un 3^e agent assure la collecte de l'ensemble des **150 corbeilles publiques**, bien pratiques pour jeter ce

gobelet, ce mouchoir ou ce papier qui nous encombrent. Bois des Naix, Jardin d'Arménie, aire de jeux des quais, etc. : il veille au bon entretien de ces espaces en collectant manuellement tous les déchets au sol, à l'aide d'une pince. Le nettoyage quotidien des blocs sanitaires publics fait également partie de ses missions. Enfin, un dernier agent est en charge des **"dépôts sauvages"** : tous les jours, il collecte les déchets abandonnés aux pieds des containers de tri et d'ordure ménagère. Un phénomène d'incivilité qui s'accroît avec le temps et qui nécessite un agent dédié.

Quotidiennement, nos agents œuvrent à maintenir un cadre de vie agréable pour tous. Un travail à recommencer sans cesse, souvent réduit à néant par la négligence et les incivilités commises par certains. ■

POUBELLES SOUS SURVEILLANCE

Les "dépôts sauvages" sont un véritable fléau et coûtent cher à la ville, contrainte d'organiser leur collecte : on parle tout de même de **2 400 m³ à l'année !** L'expression "dépôt sauvage" désigne tout ce qui est abandonné et déposé sur la voie publique, souvent au pied des bacs de tri ou d'ordures ménagères : un sac poubelle, une planche, un meuble, une lampe, un pot de peinture, des gravats, etc. Au premier semestre, la quarantaine

de points identifiés comme étant régulièrement victimes de ces agissements a été équipée de "pièges photographiques". Dès lors qu'un comportement incivique est constaté, la police municipale a recours aux photographies pour en identifier l'auteur. À titre d'exemple, pas moins de **27 procès-verbaux** ont été dressés depuis cet été. Des infractions sanctionnées par des amendes pouvant atteindre **200 € !** ■





ALLÔ, LES ENCOMBRANTS ?

Vous l'avez compris : la rue n'est pas une déchetterie ! Et pour vous simplifier la vie, la Ville assure le **ramassage gratuit de vos encombrants tous les 1^{ers} mercredis du mois**. Pour rappel, un "encombrant", **c'est ce qui ne rentre pas dans votre voiture**, c'est-à-dire le gros électroménager (réfrigérateur, machine à laver, gazinière) et les meubles volumineux (canapé, sommier, matelas). Rien d'autre !

Vous êtes nombreux à utiliser et à apprécier ce service gratuit chaque mois (pas moins de 100 m³ mensuels collectés). Pour que ce service continue à fonctionner de manière optimale, rappelons quelques règles :

- C'est **1 fois par mois** (le 1^{er} mercredi) et pas le reste du temps
- C'est sur **inscription obligatoire** (sur bourgdepeage.com ou au 04 75 05 89 80) pour organiser la tournée de collecte
- C'est **uniquement des encombrants** (ne déposez aucun autre déchet). ■

INFOS UTILES

Dépôt sauvage / Renseignez le formulaire "Signaler un incident" sur bourgdepeage.com ou sur l'appli mobile

Collecte des encombrants / Utilisez le formulaire "Encombrants" en ligne ou appelez le CTM



04 75 05 89 80



ctm@mairiebdp.fr

PROPRIETAIRES CANINS : ENCORE UN EFFORT



En France, 20% des foyers possèdent un chien. Bourg de Péage aussi aime les animaux, mais pas leurs déjections. Rappelons que tout est facilité pour les propriétaires canins. Parcs, quais, aires de jeux, etc. : tous les espaces susceptibles d'accueillir la balade de votre compagnon à quatre pattes sont **équipés de distributeurs de sacs** pour vous permettre de ramasser puis jeter les déjections de votre animal. Malgré cela, des opérations régulières et coûteuses de nettoyage des espaces publics doivent être organisées. Là encore, vidéoprotection et pièges photographiques sont utilisés pour identifier et verbaliser les propriétaires indécents. Assumer son animal, c'est aussi ramasser ses déjections. ■



STOP AUX MÉGOTS

Amis fumeurs, la rue n'est pas un cendrier. Les mégots sont une **source majeure de pollution** : ils contiennent des matières plastiques et des substances chimiques souvent toxiques. Jeter son mégot au sol est donc un geste polluant qui pèse lourdement sur notre environnement, notre qualité de vie et qui s'avère coûteux pour la collectivité. Là encore, faisons preuve d'un plus grand civisme. Eteignons notre cigarette et **jetons simplement notre mégot à la poubelle**. ■



Récemment, la Ville a conventionné avec **CITÉO** et **ALCOME**, deux éco-organismes visant à réduire l'impact environnemental des emballages pour la première, la présence des mégots dans l'espace public pour la seconde. De quoi fixer un cadre, des objectifs et des moyens aux actions menées à Bourg de Péage ! ■



DES FLEURS POUR LAËTITIA

Shop flowers and balloons – Fleuriste

102, Grand'rue Jean Jaurès

Du mardi au samedi (9h-12h & 14h-19h), dimanche (9h-12h30)

  @shopflowersandballoons /  06 98 81 60 11

Les plantes et les bouquets, c'est le domaine de **Laëtitia LESUR**. Depuis le 17 octobre, notre fleuriste a ouvert sa boutique, en lieu et place de l'ancien "Bourg'eon". Installée dans la région depuis 2006, Laëtitia a exercé ses talents dans de nombreuses enseignes ces 18 dernières années. À 46 ans, elle a décidé de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, assistée de son apprentie, Cassandra, qui n'est autre que sa fille. Plantes, bouquets ronds, compositions florales, etc. : vous trouverez tout cela chez notre nouvelle fleuriste, accompagné de ses bons conseils. Laëtitia est également "designer balloons": elle conçoit d'incroyables installations XXL sur-mesure avec des ballons, pour divers événements. Félicitations Laëtitia ! ■



RESTEZ ZEN AVEC NOÉMIE

Noémie JOSSAUD – Professeure

de Yoga  06 21 00 36 90 /

 @yoga_by_noemie_essentiel

À 39 ans, après une première vie dans le soin en qualité d'aide-soignante, **Noémie JOSSAUD** enseigne le yoga. Depuis mi-septembre, elle dispense ses cours dans différentes associations, salles de sport et même en entreprise : *yoga vinyasa* (plutôt dynamique), *yin yoga* (plus méditatif) et *yoga danse*. Une pratique accessible à tous, que l'on soit souple ou non : l'essentiel est "de se faire du bien" avec une activité qui agit autant sur la mobilité, les postures que le psychique. "On vise l'équilibre et le bien-être général". Noémie entend bien développer son activité avec des cours à domicile ou même dans la nature, comme les sessions qu'elle a organisées cet été, au cœur du Bois des Naix. Bienvenue Noémie ! ■



YANNICK, L'HOMME AUX CISEAUX

Yannick Coiffure – Salon de coiffure

24, allée de Provence Le Forum – Du mardi au vendredi (9h-18h30),

samedi (8h-16h30) –  04 75 05 07 70 /  www.planity.com

Après 24 années en tant que salarié, **Yannick BREYTON** a saisi l'occasion de racheter, à 58 ans, le salon "Actuel Coiffure", lors du départ en retraite de l'ancienne gérante. Quelques travaux d'embellissement plus tard, le salon "Yannick Coiffure" a officiellement ouvert ses portes, cet été. Pour changer de tête, vous avez le choix de vous faire coiffer par Yannick mais aussi par Sandra, Estelle ou Erdi, salariées et apprenti du salon, chacun avec sa spécialité. Nos coiffeurs peuvent compter sur la fidélité de la clientèle restée intacte après le changement de direction. Le "petit plus" du salon ? Les fauteuils massants, pour un vrai moment de relaxation. Bonne continuation à toute l'équipe. ■

PÉAGEOIS À L’AFFICHE



***On nage
pour porter un
message d’espoir***



ÇA BAIGNE POUR OCÉANE ET HUGO-MAEL

Océane GAUTIER et Hugo-Mael CLAUVEL se sont lancés un défi hors du commun : effectuer chacun, en juin prochain, la traversée à la nage d’un lac alpin au profit de l’association de leur choix.

Que l’on ne se trompe pas : ce n’est pas l’Isère qu’**Océane GAUTIER** et **Hugo-Mael CLAUVEL** s’entraînent à traverser. Respectivement âgés de 24 et 25 ans, nos deux Péageois se sont motivés autour d’un projet commun sous forme de challenge : la traversée d’un lac à la nage. Distance visée : 12 km. “On a été inspiré par des défis qu’on avait pu voir sur les réseaux sociaux”, nous confient nos nageurs.

À l’origine, un simple challenge sportif sous forme de défis personnels. Très rapidement, une dimension solidaire vient s’y ajouter, quand nos deux amis décident de mettre leur initiative au profit d’une association, mettre l’éclairage sur une cause et permettre de récupérer des fonds. Pour Hugo-Mael, c’est la maladie de Crohn (maladie inflammatoire chronique de l’intestin) avec **l’Afa Crohn RCH France**, pour soutenir les malades et financer la recherche médicale. Océane, quant à elle, a choisi de soutenir **l’association AÏDA** qui accompagne les jeunes de 12-25 ans atteints de cancer, pendant leur hospitalisation et après, pour les aider à se projeter dans la suite de leur vie.

À chacun sa cause mais aussi son plan d’eau : si tous deux ont choisi un lac alpin, ce sera celui d’Annecy

pour Océane et celui du Bourget pour Hugo-Mael. Pour réaliser leur objectif, ils s’entraînent 5 jours par semaine en piscine (à raison de 2h par séance), perfectionnent leur technique de nage et travaillent l’endurance. “Nous sommes loin d’être de bons nageurs. Nous avons même pris des cours pour apprendre le crawl. C’est dire le challenge physique qui est le nôtre !”. Car ce sont environ 7 heures d’efforts qui attendront nos Péageois le jour J, pour parcourir ces 12 km à la nage.

Logistique matérielle, encadrement de sécurité, organisation avec les capitaineries, etc. : le reste du chemin, aussi, est encore long. Mais pas de quoi entamer la détermination de nos deux challengers qui gardent juin 2026 en ligne de mire et avancent tout droit dans leur couloir de nage. Courage ! ■

→ Pour participer aux aventures d’Océane et Hugo-Mael et financer les causes qu’ils défendent, rendez-vous sur leurs cagnottes en ligne :

Helloasso “12 km de nage pour l’AFA” (Hugo-Mael) / Leetchi “Nager 12 km pour ceux qui se battent” (Océane)

T'AS TON DISQUE ?



On ne le redit jamais assez : **le stationnement à Bourges de Péage est gratuit !** Sur le centre-ville, entre boulevard et berges de l'Isère, pas moins de 1700 places de stationnement sont à disposition. Si la majorité n'est pas limitée (sous réserve de ne pas dépasser 7 jours consécutifs), environ 200 places sont dites **“réglementées”, toujours gratuites mais limitées dans le temps** (30 minutes ou 2 heures selon les cas). Avec une rotation plus importante, ces stationnements empêchent les “voitures ventouses” et permettent à tout un chacun de se garer facilement pour accéder aux commerces, mais aussi aux services administratifs et aux praticiens de santé en centre-ville. Pour les utiliser, il suffit d'indiquer votre heure d'arrivée sur **votre disque de stationnement**, apposé de manière lisible sur votre tableau de bord. Vous n'avez pas de disque ? Qu'est-ce que vous attendez pour en récupérer un gratuitement en Mairie, à France Services ou à la Maison des Associations ? ■

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : DES SOLUTIONS EXISTENT

Le 18 novembre prochain, c'est **la journée contre la précarité énergétique**. Derrière cette expression se cache **la difficulté**, voire l'incapacité **à pouvoir chauffer correctement son logement à un coût acceptable**. Faibles revenus, mauvaise qualité thermique du logement, augmentation des coûts de l'énergie : plusieurs raisons peuvent expliquer que l'on a froid chez soi. En France, par exemple, 75 % des foyers réduisent leur chauffage pour ne pas avoir de factures trop élevées*.

Plusieurs partenaires du secteur seront à votre disposition, le 18 novembre, à Bourges de Péage, pour évoquer la maîtrise de l'énergie, la rénovation de son logement, les aides existantes :

- **La Maison de l'Habitat** > accompagnement sur les dispositifs et les aides à la rénovation énergétique de votre logement
- **SOLIHA** > conseils sur la consommation énergétique, comprendre sa facture, les économies possibles
- **Les Compagnons Bâtisseurs** > information technique sur l'auto-rénovation accompagnée. ■

➡ Rendez-vous mardi 18 novembre (13h30-17h),
Place de Delay d'Agier.

*source : Médiateur de l'énergie 2024





LA PARISIÈRE SE MODERNISE

Propriété du groupe Ramsay Santé depuis 2018, la clinique La Parisière fait l'objet d'importants travaux d'extension et de réorganisation depuis l'été dernier. Objectif : garantir aux patients des parcours de soins plus fluides dans un établissement renouvelé, modernisé et adapté aux enjeux de santé actuels.

La clinique la Parisière est un établissement de santé incontournable à Bourg de Péage. Ce lieu de caractère s'inscrit d'ailleurs de longue date dans l'histoire de notre ville. Mais depuis cet été, des travaux y sont opérés. De quoi s'agit-il ?

Le Groupe Ramsay Santé, propriétaire de la clinique, a dévoilé en juillet son programme de **réorganisation des activités hospitalières de ses différents établissements de Drôme-Ardèche**, permettant de proposer une offre de soin cohérente et conséquente, tout en optimisant le parcours de soin et en modernisant les infrastructures pour mieux répondre aux besoins de santé.

Concernant la clinique péageoise, le projet global affiche des ambitions multiples :

- **Renforcer et optimiser la chirurgie ambulatoire** (orthopédie, urologie, chirurgie viscérale et d'obésité, ORL, ophtalmologie, stomatologie, gynécologie, endocrinologie), avec la prise en charge d'actes à la journée, sans hospitalisation de nuit. La restructuration du bloc opératoire devient dès lors nécessaire.
- **Accueillir les activités de Soins Médicaux et de Réadaptation** (et ses 70 lits) de la Clinique générale, à la Parisière, dans ce lieu au cadre agréable. Cette nouvelle organisation implique notamment la rénovation et l'extension du plateau de kinésithérapie (notamment la balnéothérapie)

- **Maintenir le pôle de consultation de médecine et de chirurgie de spécialité** (orthopédie, urologie, ORL, gynécologie, endocrinologie, hépato-gastro-entérologie, médecine du sport, etc.)
- **Renforcer l'accueil non programmé d'urgence en journée** (week-end compris) pour la petite traumatologie
- **Maintenir un plateau medicotechnique de qualité** avec l'imagerie radiologique et le scanner

Avec la réalisation de ces travaux de modernisation, la clinique la Parisière se voit ainsi confortée comme pôle de santé incontournable sur notre territoire. ■



70

lits de SMR

bientôt transférés
à la Parisière

INFOS MAIRIE

À RETENIR

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 10 décembre

À 18 h 30

Salon d'Honneur - Mairie



POLICE MUNICIPALE 7J/7

04 75 48 62 38

Lundi, 7h30-23h

Du mardi au samedi,

7h30-3h

Dimanche et jours fériés,

16h30-23h

RENCONTREZ VOS ÉLUS

➔ Permanences

Nathalie Nieson Maire

Permanence libre le 1^{er} samedi du mois, 9h-12h

04 75 72 74 10

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous :

04 75 72 74 12

Christian Rolland Finances

Anna Place Urbanisme et environnement

Frédéric Morenas Sport

Blandine-Claire Bremard Culture

Laure Élise Faure Travaux et centre-ville

Laurent Varès Éducation et périscolaire

Émilie Plantier Ressources humaines

NUMÉROS UTILES

➔ Accueil mairie

Lundi, mercredi et vendredi

9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Mardi et jeudi 9 h - 12 h

et 13 h 30 - 18 h - Samedi 9 h - 12 h

➔ Lignes directes

Accueil - État civil

04 75 72 74 00

CCAS

04 75 72 74 74

Services enfance/éducation

04 75 72 74 60

Service urbanisme

04 75 72 74 31

Services techniques

04 75 05 89 80

Espace France Services

04 75 72 86 50

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Rose BENADDA, Abdel BENHAMADI,
Havah FRANDON, Vincent RAMIS,
Sacha DANDUMONT, Hava MERCAN,
Darin OUECHTATI, Saïf ASSILA,
Gabrielle DEVIDAL

DÉCÈS

Lucia ROSTAING, Georges DELORME,
Yvette BERRUYER, Julien FOURNILLIER,
Jacki VINARD, Pierre VICAT, Joseph
BONNEFOY, Alain MUNIER,
Mathieu PICCA, Marie MARTINET,
Maurice GUITHON, Jeannine VINARD,
Jean-Pierre ESCOFFIER, Olga ROGER,
Mauricette PENELON, Renée CLAPON,
Yves DEFOLLIN, Colette GENAUD

MARIAGES

Lyssana DUC et Irvi PRIMET,
Shanon BENSCH et Simon HUBERT,
Sabrina CHERAÏTI et Christopher TRIGODET,
Angélique BILLERET et Ahmed CHEHBI,
Laetitia HUARD et François RAMBAUD,
Capucine CHARLANE et Antoine ODONNE

TRIBUNE

Contraventions, centre-ville, et fichiers illégaux.

1282 c'est le nombre de contraventions pour infraction dans les 3 secteurs de la nouvelle zone bleue ! Depuis la fin des travaux, on fait la chasse chaque jour aux usagers et Péageois du centre-ville. Comment s'étonner que beaucoup d'usagers préfèrent éviter le centre de notre ville et que les commerces soient en souffrance. Même certains commerçants au départ favorables au projet déchantent.... Ne fallait-il pas réfléchir avant ? Il faut dire que tout était décidé et bien verrouillé par la mairie dès les prémices du projet. Autre sujet, l'utilisation par la mairie de données personnelles des administrés, (notamment le numéro de téléphone portable) qui sont recoupées avec les listes électorales, pour créer un fichier, et Mme le Maire passe son temps à téléphoner en numéro masqué pour souhaiter les anniversaires dans un but purement électoraliste. Pourquoi les élus de l'opposition n'ont pas accès à ces fichiers ? Est-ce bien légal de faire ainsi de la collecte et recoupement de fichiers (nom prénom téléphone, date de naissance adresse).... d'après la CNIL non ! Les Péageois sont-ils fichés ? Pourquoi reçoivent-ils ensuite des textos par centaines en campagne électorale comme en 2020, ou des demandes aux seniors par téléphone de donner procuration en cas d'empêchement pour voter ? Nous ne laisserons rien passer.

Benjamin Missud et Céline Rebattet, Conseillers municipaux de l'opposition

Le texte d'expression politique ci-dessus est publié tel qu'il nous est parvenu et n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

BOURG DE PÉAGE ÇA BOUGE

NOVEMBRE

Du 15 au 23

50^e PICTURALES

Du 22 au 23

Billard tournoi régional Blackball

– Billard club RP

9h à 17h – *Salle Jean Cocteau*

Mardi 25

Conférence ACCES

“Homme réparé, homme augmenté”

18h – *Maison des Associations*

Mercredi 26

Spectacle “Éclosion” (dès 5 ans)

C^{ie} À travers ciels. Gratuit

17h – *Maison des Associations*

Jeudi 27

Atelier conduite pour les Seniors

Infos Clos de l'Hermitage

9h 30 – *Salle Jean Cocteau*

Conférence ACCES

“Géopolitique de la Turquie”

18h – *Salle Jean Cocteau*

Samedi 29

Handball HBDP26 vs LE POUZIN

20h – *Complexe Vercors*

Les 29 et 30

Bourse aux skis par Azur et Cimes

Dépôt le 29 (11h-17h), vente

le 29 (18h-21h) et le 30 (9h-13h)

Maison des Associations



Dimanche 30

Salon bien-être par VDI Club & Co

10h à 18h – *Salle Jean Cocteau*

DÉCEMBRE

Jeudi 4

Conférence ACCES

“Syrie : la géopolitique du chaos”

18h – *Maison des Associations*

Vendredi 5

Illuminations et déambulation

par la Ville (détails p.5)

RDV 17h 30 – *Place Jean Monin*



LES LOTOS DE COCTEAU

6 décembre – UGAP GV / 19h

13 décembre – ACCA / 19h

17 janvier – ASSE / 20h

18 janvier – Twirling bâtons / 14h

24 janvier – Aviron RP / 20h

25 janvier – FCP / 14h

Samedi 6

Basket UGAP vs ROMANCHE

20h 30 – *Gymnase Champagnat*

Dimanche 7

Marché de Noël par Les Petits Curie

10h à 18h – *Parc Mossant*

Loto de l'Amicale des Maristes

14h – *Les Maristes*

Jeudi 11

Conférence ACCES

“La géopolitique du Liban”

18h – *Maison des Associations*

Vendredi 12

Conférence

ACCES “Stations de ski et changement climatique”

18h – *Maison des Associations*

Audition de Noël

de l'Ecole de Musique

18h 30 – *Maison des Associations*

Du 12 au 14

Open Marques Avenue de Tennis

par le Tennis Club BDP

Complexe Vercors

Samedi 13

Concert de Noël du Big Band,

Harmonie Ste Cécile

18h – *Maison des Associations*

Dimanche 14

Concert de Noël “Au fil des voix”

par la Ville (entrée libre)

17h – *Église*

Jeudi 18

Repas de Noël des Seniors

12h – *Gymnase*

Champagnat



Dimanche 21

Matinée fruits de mer par le FCP

9h à 12h – *Stade des Bayannins*

Mardi 30

Don du Sang

15h à 19h – *Salle Jean Cocteau*

JANVIER

Samedi 3

Tournoi Futsal entreprises et féminin

par le FCP

9h à 18h – *Complexe Vercors*

Les 10 et 11

Concert du nouvel an de l'Harmonie

Ste Cécile

Samedi (20h), dimanche (16h) – Salle

Jean Cocteau

Dimanche 11

Matinée boudin de l'ACCA

8h à 12h – *Maison des Associations*

Tournoi Futsal par COALA

9h à 17h – *Complexe Vercors*

Jeudis 15 & 22

Conférence ACCES “Léonard de Vinci :

la peinture est une chose mentale”

18h – *Maison des Associations*

Samedi 17

Handball HBDP26 vs St VALLIER

20h – *Complexe Vercors*

Dimanche 18

Cérémonie des Vœux

11h – *Complexe Vercors*



Les 24 & 25

Judo - Championnat

interdépartemental

par le Dojo Péageois

8h à 19h (17h le dimanche)

Complexe Vercors

Programmation susceptible de modifications. Service Sport, Culture et Vie associative ☎ 04 75 71 16 10

50 ANS DE PEINTURE

**PIC
TUR
ALE
S**

**EXPO
2025**

BOURG
de
PEAGE
La ville

15 → 23 NOV.
Maison des Associations
14H → 19H ENTRÉE LIBRE